



La cause de l'adolescente troublée : libérée ou emprisonnée? ***Scénario simulé relatif à l'enquête sur le cautionnement : R. c. Reid***

Ressource pour l'enseignant

Liens avec le programme de cours : Comprendre le droit canadien (CLU3E), 11^e année, préemploi

Domaine de droit : droit criminel, enquête sur le cautionnement

Durée approximative : 1 période

Attentes

1. Décrire la procédure judiciaire au criminel.
2. Communiquer des idées et des points de vue étayés par des recherches en utilisant la terminologie juridique.

Contenus d'apprentissage

1. Décrire la procédure de la poursuite judiciaire (p. ex., arrestation, libération sous caution, sélection du jury, admissibilité de la preuve, moyens de défense).
2. Communiquer, oralement et par écrit, ses idées, son point de vue et ses arguments en utilisant la terminologie juridique, en fonction du public et des objectifs visés.

Les faits de la cause

1. Linda Reid est une élève du secondaire âgée de 17 ans. Son père a quitté la famille il y a deux ans et elle a de la difficulté à l'accepter. Elle réussissait bien à l'école mais ses notes ont maintenant diminué et elle a abandonné l'équipe de basketball. Quelques mois après que son père ait quitté, Linda a commencé à fréquenter John, un jeune homme de 20 ans qui a eu des problèmes avec la loi. John a été une influence négative auprès de Linda et elle possède maintenant un dossier judiciaire pour conduite dangereuse suite à une virée en voiture alors qu'elle et John avaient pris la voiture de sa tante. Elle n'a pas été incarcérée pour cette infraction et elle n'a pas eu d'audience pour mise en liberté. Au procès, elle a été trouvée coupable et on lui a imposé une amende en plus d'une probation de 12 mois.

2. Huit mois plus tard, Linda et John ont été accusés d'avoir entré par effraction dans la maison d'un voisin tard le soir. Linda a été accusée des infractions suivantes:
 - Vol par effraction
 - Voie de fait
 - Faute de se conformer avec ses conditions de probation (garder la paix/ bonne conduite)
3. La police a amené Linda en prison. À son audience de mise en liberté, le juge de paix (JP) l'a libérée en échange d'une caution de 500 \$ (payée par sa mère) et d'un couvre-feu à partir de 21 h.
4. Linda comparait de nouveau devant un JP pour une audience de mise en liberté. Avant même d'avoir subi son procès pour l'entrée par effraction, elle a encore une fois été arrêtée par la police parce qu'elle et John auraient volé une affiche dans un bar un samedi soir à 1h du matin. Ils auraient aussi été en possession d'une voiture volée qui était stationnée à l'extérieur du bar. Linda doit faire face aux nouvelles accusations suivantes :
 - Vol de moins de 5000\$
 - Faute de se conformer avec ses conditions de probation (garder la paix/ bonne conduite)
 - Faute de se conformer à un couvre-feu
 - Possession de biens volés de plus de 5000\$
5. La poursuite demande une ordonnance de détention. Cela signifie que l'accusée, Linda se verra refuser sa mise en liberté et demeurera en prison jusqu'à son procès. En général, les jeunes ne sont pas détenus en prison avant leurs procès et c'est la responsabilité de la poursuite de démontrer pourquoi la mise en liberté devrait être refusée. Toutefois dans certains cas où les adolescents sont accusés d'infractions plus sérieuses, ont des antécédents judiciaires ou ont failli par le passé à leur devoir de comparaître devant le tribunal, ils devront démontrer au juge pourquoi ils ne doivent pas être détenus. On appelle ceci le «fardeau renversé». Puisque Linda a des accusations en instance, il lui revient de convaincre le juge qu'elle ne présente pas de menace pour la société et qu'elle comparaitra devant le tribunal au temps opportun.
6. La mère de Linda est encore disposée à être caution pour elle mais n'a pas les 500 \$ puisqu'elle a quitté son emploi lorsque Linda a été accusée d'avoir commis de nouvelles infractions. Son frère (l'oncle de Linda) a récemment emménagé et a l'intention d'aider à soutenir la famille pendant que la mère de Linda demeure à la maison et qu'elle est à la recherche d'un emploi à temps partiel.

Le jugement définitif

1. Il s'agit d'un scénario simulé. Les élèves auront recours à l'information fournie pour arriver à un jugement juste et équitable.

Stratégies pour l'enseignement et l'apprentissage

1. Demandez aux élèves de lire **La grande question**. Ayez une discussion en salle de classe sur la valeur de la parole donnée, l'honneur et la confiance. Demandez aux élèves pourquoi ces choses sont importantes et comment les gens réagissent quand elles sont brisées.
2. Demandez aux élèves de lire **Les faits de la cause** et en ayant recours à la méthode *penser-jumeler-partager*, demandez aux élèves de se pencher sur la **Question en litige**. Les élèves devraient faire une liste de choses à considérer lorsqu'on décide de la mise en liberté. Dresser une liste au tableau.
3. Révisez **La loi pertinente** en ayant recours à une approche axée sur l'enseignant ou l'élève. Clarifier toute question, vérifier le degré de compréhension et préciser comment la loi s'applique au cas présent.
4. Lisez **Le point de vue de chacun**. Demandez aux élèves de se trouver un partenaire et de formuler des arguments en faveur et à l'encontre de la mise en liberté de Linda. Demandez aux élèves d'inscrire leurs arguments dans le tableau.
5. Demandez aux élèves de simuler une enquête sur le cautionnement en plaidant en faveur et à l'encontre de la mise en liberté de Linda. Demandez à un autre élève de jouer le rôle d'un juge. Dans l'alternative, invitez un juge de paix à présider une audience de mise en liberté simulée. Visitez le site Web www.ojen.ca pour organiser une visite en classe.
6. Demandez aux élèves de remplir l'exercice **Vous êtes le JP**. Les élèves devraient prendre en considération les faits de la cause, les antécédents de Linda et les éléments à considérer pour le cautionnement. Les élèves doivent arriver à une décision définitive pour le cas de Linda et fournir les motifs de leur décision.
7. Demandez aux élèves de remplir l'exercice de **Rétroaction** soit en classe ou comme devoir à la maison. Discutez des réponses en salle de classe.

Évaluation

1. *Penser-jumeler-partager*

2. Discussions en salle de classe
3. Tableau *Le point de vue de chacun*
4. Audience simulée de mise en liberté
5. Feuille de travail *Vous êtes le JP*
6. Feuille de travail de *Rétroaction*

Ressources:

Réseau ontarien d'éducation juridique

www.ojen.ca

Défendre votre cause – Trousse d'enquête sur le cautionnement simulé

Comment procéder à une enquête sur le cautionnement simulé

Scénario de l'enquête sur le cautionnement simulé: *R.c. Reid*

La cause de l'adolescente troublée : libérée ou emprisonnée? *Scénario de l'enquête sur le cautionnement simulé: R. c. Reid*

Document de cours de l'élève

La grande question

Si vous faites une promesse et que vous la briser, devrait-on vous donner une deuxième chance? Quels sont vos sentiments personnels sur cette question? Quels éléments prendriez-vous en considération en rendant votre décision?

Les faits de la cause

1. Linda Reid est une élève du secondaire âgée de 17 ans. Son père a quitté la famille il y a deux ans et elle a de la difficulté à l'accepter. Elle réussissait bien à l'école mais ses notes ont maintenant diminué et elle a abandonné l'équipe de basketball. Quelques mois après que son père ait quitté, Linda a commencé à fréquenter John, un jeune homme de 20 ans qui a eu des problèmes avec la loi. John a été une influence négative auprès de Linda et elle possède maintenant un dossier judiciaire pour conduite dangereuse suite à une virée en voiture alors qu'elle et John avait pris la voiture de sa tante. Elle n'a pas été incarcérée pour cette infraction et elle n'a pas eu d'audience pour mise en liberté. Au procès, elle a été trouvée coupable et on lui a imposé une amende en plus d'une probation de 12 mois.
2. Huit mois plus tard, Linda et John ont été accusés d'avoir entré par effraction dans une maison d'un voisin tard le soir Linda a été accusée des infractions suivantes:
 - Vol par effraction
 - Voie de fait
 - Faute de se conformer avec ses conditions de probation (garder la paix/ bonne conduite)
3. La police a amené Linda en prison. À son audience de mise en liberté, le juge de paix (JP) l'a libérée en échange d'une caution de 500 \$ (payée par sa mère) et d'un couvre-feu de 21 h.

4. Linda comparait de nouveau devant un JP pour une audience de mise en liberté. Malgré qu'elle n'a pas encore subi son procès pour l'entrée avec effraction, elle a encore une fois été arrêtée par la police parce qu'elle et John auraient volé une affiche dans un bar un samedi soir à 1h du matin. Ils auraient aussi été en possession d'une voiture volée qui était stationnée à l'extérieur du bar. Linda doit faire face aux nouvelles accusations suivantes :
 - Vol de moins de 5000\$
 - Faute de se conformer avec ses conditions de probation (garder la paix/ bonne conduite)
 - Faute de se conformer à un couvre-feu
 - Possession de biens volés de plus de 5000\$
5. La poursuite demande une ordonnance de détention. Cela signifie que l'accusée, Linda, se verra refuser sa mise en liberté et demeurera en prison jusqu'à son procès. En général, les jeunes ne sont pas détenus en prison avant leurs procès et c'est la responsabilité de la poursuite de démontrer pourquoi la mise en liberté devrait être refusée. Toutefois dans certains cas où les jeunes personnes sont accusées d'infractions plus sérieuses, ont des antécédents judiciaires ou ont failli par le passé à leur devoir de comparaître devant le tribunal, ils devront démontrer au juge pourquoi ils ne doivent pas être détenus. On appelle ceci le «fardeau renversé». Puisque Linda a des accusations en instance, il lui revient de convaincre le juge qu'elle ne présente pas de menace pour la société et qu'elle comparaitra devant le tribunal au temps opportun.
6. La mère de Linda est encore disposée à être caution pour elle mais n'a pas les 500 \$ puisqu'elle a quitté son emploi lorsque Linda a été accusée d'avoir commis de nouvelles infractions. Son frère (l'oncle de Linda) a récemment emménagé et a l'intention d'aider à soutenir la famille pendant que la mère de Linda demeure à la maison et qu'elle est à la recherche d'un emploi à temps partiel.

La question en litige

1. Quels facteurs devrait-on prendre en considération pour décider d'accorder ou non la mise en liberté de Linda?

La loi pertinente

1. Le cautionnement est le terme qu'on utilise pour désigner la permission que le tribunal accorde à une personne de demeurer dans la collectivité en attendant son procès lorsque celle-ci est accusée d'une infraction.
2. Lorsque les individus sont mis en état d'arrestation, ils sont habituellement amenés au poste

de police. Une fois sur les lieux, les policiers peuvent soit les libérer ou les garder en détention. S'ils sont détenus, les policiers doivent les amener devant un juge de paix dans un délai de 24 heures pour l'enquête sur le cautionnement.

3. À l'enquête sur le cautionnement, la poursuite ainsi que la défense présentent des arguments juridiques et de la preuve pour appuyer que l'accusé soit mis ou non en liberté. En général, la poursuite est la première à plaider et a l'obligation de démontrer pourquoi l'accusé ne devrait pas être libéré. Toutefois, dans certains cas (tels que ceux concernant des infractions plus graves, ceux où l'accusé a des antécédents judiciaires, ou lorsqu'il a manqué à sa promesse de comparaître), l'obligation ou le « fardeau » repose sur la défense qui doit alors démontrer pourquoi l'accusé devrait être libéré; c'est ce qu'on appelle le « fardeau inversé ». Les juges de paix (non les juges) président les enquêtes sur le cautionnement et décident si oui ou non l'accusé obtiendra son cautionnement. Si l'accusé n'est pas libéré, il ou elle sera confiné dans un centre de détention jusqu'à son procès.
4. La plupart de gens sont admissibles au cautionnement après avoir garanti qu'ils vont se présenter au procès en promettant de payer de l'argent et/ou en fournissant une personne responsable (caution) qui consent à les superviser et s'assurer qu'ils se présentent au tribunal. En général la mise en liberté est refusée dans les cas suivants :
 - On a des motifs de croire que la personne ne se présentera pas à sa prochaine comparution devant le tribunal;
 - On a des motifs de croire que la personne va commettre d'autres actes criminels s'il est libéré et elle constitue donc un danger pour la société;
 - Le public serait outré si la personne était libérée.
5. Il est très important de se rappeler qu'une personne est présumée innocente jusqu'à ce qu'elle soit trouvée coupable et que la culpabilité est déterminée au procès. À l'enquête sur le cautionnement, le JP ne décide pas de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé. **Le JP détermine seulement si la personne doit être mise en liberté avant son procès ou si elle doit attendre son procès en prison.**
6. En général une personne sous cautionnement doit observer des conditions strictes. Manquer aux conditions peut vouloir dire que le cautionnement est révoqué et que la personne doit attendre son procès en prison. L'accusé pourrait aussi être accusé d'avoir brisé ses conditions de mise en liberté. Les conditions du cautionnement doivent être liées directement à l'accusation (ex. : si l'infraction est relative à la consommation d'alcool, une condition qui interdit à l'accusé d'en consommer pourrait être imposée). Voici quelques exemples de conditions de cautionnement :

- Ne pas entrer en communication avec certaines personnes (telles que le plaignant, les témoins ou le co-accusé). La communication comprend les lettres et les appels téléphoniques même si elles sont indirectes.
- Se tenir éloigné d'un endroit particulier comme par exemple une résidence personnelle ou l'école de du plaignant ou de la victime
- Accepter de payer ou qu'une autre personne paie de l'argent au tribunal advenant que l'accusé ne comparaît pas à la prochaine date d'audience
- Déposer des passeports au tribunal
- Se rapporter à intervalles réguliers à la police ou à un agent de supervision de personne sous caution
- Être présent à l'école ou au travail
- Observer un couvre-feu
- Ne pas consommer de la drogue ou de l'alcool
- Ne pas troubler l'ordre public (plus d'autres bagarres ou d'implication criminelle)
- Si l'infraction qui est alléguée implique de la violence, une arme ou du harcèlement criminel, le juge doit aussi ajouter une condition interdisant à l'accusé de posséder une arme ou de demeurer dans un endroit où se trouvent des armes.

Le point de vue de chacun

La poursuite

1. La poursuite demande une ordonnance de détention parce qu'elle croit que Linda ne devrait pas être libérée avant le procès. À l'enquête sur le cautionnement, elle fera mention des faits de l'affaire pour argumenter ce qui suit :
 - Linda ne se présentera pas au tribunal;
 - Si elle est libérée, Linda récidivera et est donc un danger pour la société;
 - Les membres de la collectivité seraient outrés si Linda est libérée.

La défense

1. La défense va plaider que Linda devrait être libérée. Pour ce faire, elle devra présenter un plan (liste de conditions particulières) pour garantir que Linda sera présente à son procès et qu'elle n'est pas susceptible de récidiver. Pensez aux circonstances qui ont mené aux accusations et proposez des façons d'éviter celles-ci.
2. Quels arguments peut-on présenter au tribunal afin de convaincre le juge de soit libérer Linda sous caution ou de la garder en détention jusqu'à son procès? Dans vos groupes, tenter de trouver autant de motifs que possible de chaque côté.

LES ARGUMENTS DE LINDA (Elle devrait être libérée parce que...)	LES ARGUMENTS DE LA POURSUITE (Elle devrait être détenue parce que...)

Vous êtes le JP

Utilisez l'information qui vous a été présenté pour rendre une décision dans la cause de Linda. Prenez en considération les questions suivantes avant de rendre votre décision. Inscrivez vos réponses dans l'espace fournie. Lorsque vous aurez terminé, révisez vos notes et rendez votre décision à savoir si le cautionnement devrait être accordé ou non.

1. Est-ce que Linda se présentera à sa prochaine comparution devant le tribunal? Quels éléments des faits que vous connaissez sur l'affaire vous font pencher d'un côté ou de l'autre?

2. Existe-il un danger qu'elle commette d'autres actes criminels si elle est libérée? Pourquoi?

3. Pourquoi serait-il dans le meilleur intérêt de la communauté qu'elle demeure en détention?

4. Dans le cas de Linda, votre décision est-elle d'accorder ou de refuser le cautionnement? Si vous accordez le cautionnement, précisez toutes les conditions que vous lui imposeriez et précisez si vous exigeriez une caution. Si vous lui refusez le cautionnement, motivez votre décision.

Rétroaction

Le cautionnement existe pour assurer un équilibre entre la sécurité du public et les droits de l'accusé présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie.

1. Croyez-vous que nos critères de cautionnement assurent un bon équilibre? Avez-vous des solutions de rechange à recommander?

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.